

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 222

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

collègue lui suggéra l'idée d'étudier la question des impôts. Quand elle eut absorbé toutes les connaissances relatives aux taxes et impôts, on lui trouva une place d'assistante du percepteur officiel des impôts pour la ville de Chicago. Ce percepteur tomba malade et Mrs. Reinecke se trouva tout naturellement appelée à le remplacer. La voyant extrêmement angoissée par cette perspective, son mari lui conseillait de donner sa démission. Mais notre Américaine alla courageusement de l'avant, soutenue par la conviction qu'il est bon et utile qu'une suffragiste donne la preuve de ce qu'elle peut faire. Une année plus tard, en 1923, son supérieur officiel mourut et la jeune femme fut nommée percepteur en chef.

Quoique Mabel Reinecke parle avec enthousiasme de sa profession, elle convient qu'elle est pleine de difficultés, qu'il lui faut très souvent faire appel à tout ce qu'elle possède d'intuition féminine et qu'elle est souvent appelée à prendre de graves décisions. Par exemple, quand un homme a fait de mauvaises affaires et ne peut plus payer l'impôt sur le revenu, c'est elle qui décide s'il convient de lui laisser le temps voulu pour se retourner et payer petit à petit l'arriéré, ou s'il vaut mieux déclarer sa forclusion.

Chaque année, Mrs. Reinecke perçoit deux millions de dollars représentant les impôts de 681.000 contribuables. Elle a sous ses ordres 540 employés. Mais c'est elle qui signe les chèques et quand elle est en présence de 103.000 chèques à signer, elle s'arme d'une plume à sept pointes pour simplifier quelque peu cette fastidieuse besogne.

En tant que perceptrice des taxes d'Etat, elle doit avoir l'œil ouvert sur les provisions d'eau-de-vie qui sont gardées dans des entrepôts et n'en sortent que dans des cas spéciaux bien déterminés, — l'Amérique étant « sèche », comme on le sait; — tant que les taxes sur cette eau-de-vie ne sont pas payées, c'est le bureau de Mabel Reinecke qui est responsable, aussi fait-elle surveiller de très près tous les entrepôts. Les stupéfiants sont gardés de la même façon rigoureuse. C'est la jeune perceptrice qui perçoit les impôts sur le capital, sur les biens fonciers, sur le tabac, sur les legs et donations, bref tous les impôts d'Etat, sauf pourtant ceux perçus dans les ports.

Cette aimable fonctionnaire est mariée à un homme très occupé que ses affaires appellent au dehors avant même que la jeune femme aille à son propre bureau. Il ne rentre au logis qu'après elle; c'est dire qu'il ne souffre en rien de l'absence de sa femme. De plus il en est très fier, et il n'a jamais songé à clamer que le place de Mrs. Reinecke est à la maison!

V. DELACHAUX.

(D'après *The Woman Citizen*.)

De-ci, De-là...

T. S. F. et féminisme.

Pour continuer la propagande suffragiste sous cette forme, l'Union française pour le suffrage organise, de concert avec l'Union des grandes Associations françaises, et à l'occasion de la prochaine réunion à Paris du Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, une manifestation par radiotéléphonie, fixée au vendredi 13 novembre, de 20 h. 30 à 21 h. (heure française), au studio de l'Ecole supérieure des P. T. T. Y prendront la parole: M^{me} Malatterre-Sellier, M^{lle} Gourd, Mrs. Corbett Ashby, Dr. Ancona et M^{lle} Rosa Manus, et toutes naturellement sur des sujets suffragistes.

Avis aux féministes-sans filistes, dont nous serons heureuses de connaître les impressions.

Complément d'information.

M^{me} Rosa Aberson, secrétaire générale de la Ligue des femmes juives, nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs sur un amendement présenté par elle au Congrès de l'Enfant, en août dernier, à une résolution concernant l'éducation de l'enfant en vue de la paix, et que n'a pas mentionné le compte-rendu que nous avons publié de ce Congrès (voir le N^o 219 du *Mouvement Féministe*). Il s'agissait de l'antisémitisme parmi la jeunesse et de son danger pour la paix. Le Congrès a voté à une très forte majorité cet amendement, dont le texte figure maintenant parmi ses résolutions officielles, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Encore deux femmes conseillères de paroisse.

Selon l'Agence télégraphique vaudoise, l'Eglise libre de Montet-Cudrefin vient de nommer deux femmes dans son Conseil de paroisse: M^{lle} Elisa Treyvaud, et M^{me} Julienne Cand, à Vallaman.

Association suisse de femmes universitaires.

Cette Association tiendra sa II^e Assemblée générale de déléguées samedi 14 et dimanche 15 novembre, à Zurich. A l'ordre du jour figurent, le samedi soir, dans une des salles du Polytechnicum, une conférence de M^{me} Maria Waser, l'écrivain bien connu, sur *La femme dans l'œuvre de Ferdinand Hodler*, et une réception offerte par la Section de Zurich. Le dimanche, dès 9 heures, séance administrative à « la Meise », puis rapport de la présidente, M^{me} Schreiber-Favre, avocate, sur les réunions du Conseil de la Fédération internationale à Bruxelles, l'été dernier. Un dîner en commun clôturera cette Assemblée.

Femme d'affaires... et femme quand même

La *Tribune de Genève* a récemment publié d'intéressants détails sur M^{lle} Marg. Frenzl, l'une des rares femmes en Suisse qui occupe un poste directeur d'une importante compagnie, l'Union

Dans la véranda nous causons un peu, la jeune directrice intérieurement et moi, tout en contemplant les ébats des grands qui, se sentant observés, prennent des airs avantageux. Ces grands ont de 13 à 24 mois. Les jeunes demoiselles sont assises sagement dans des chaises à transformation, avec des jouets sur leur petite table. Les bouts d'hommes sont parqués dans un enclos de frêles barrières de bois blanc. Et ça remue, rampe, marche à quatre pattes, essaye de se camper sur des jambes encore molles, retombe assis avec la grâce d'un pouding qui s'effondre, suce son pouce, adresse à la ronde des sourires béats et mouillés... Tout va bien. On peut causer.

Mais non. Tout va mal. Un petit diable à cheveux rouges assomme son camarade de ses deux poings déjà solides. La victime, trop flasque pour riposter, s'écroule en pleurant et, entraînant dans sa chute un troisième mioche, lui écrase l'estomac de tout son petit postérieur. Hurllements... La directrice se précipite. En un tour de main, chacun est relevé, calmé, consolé, ou admonesté.

Deux minuscules fillettes ont suivi cette scène tumultueuse avec le plus évident plaisir peint dans leurs larges yeux noirs. On me les présente: une Algérienne et une Italienne. Ah! bon! elles sont filles de races que n'effrayent pas les rixes.

Je profite de l'accalmie pour poser les questions qui me brûlent la langue:

« Ces mamans qui interrompent leur travail à 10 et à 16 heures sont-elles mal vues dans leur usine? — Parfois elles arrivent ici en pleurant. Il est des patrons odieux. — Vous exercez sans doute

sur elles une influence énorme par l'exemple que vous donnez de tant de soins et d'hygiène autour des nourrissons? — L'influence dont vous parlez est presque inexistante. Quand le soir nous avons rendu à sa mère son bébé propre, sentant bon, à l'aise dans ses petits vêtements de sortie que nous avons nettoyés, elle nous rapporte douze heures plus tard un petit paquet de saleté. Il est des mères qui ne rechangeant pas leur bébé de toute la nuit, et nous le retrouvons ficelé comme nous l'avions ficelé, avec des incon vénients en plus. Ce petit rouquin, colère et taquin, mais propre comme un sou neuf, souffre d'écoulements de la muqueuse nasale, et toute la journée nous mouchons son petit nez et le soignons de notre mieux. La mère le produit au matin suivant avec le visage et le tablier comme enduits de colle forte. Elle ne s'est pas occupée de lui une seconde!... — Quand vous n'êtes plus là pour surveiller, comment les nourrit-on, tous ces petits? Leur donne-t-on toujours leur repas naturel ou la bouteille de secours? » — La jolie directrice est pourpre d'indignation: « Mais on leur donne tout au monde chez leurs parents. De la viande dès qu'ils ont une dent, des charcuteries variées et variables comme fraîcheur, et surtout du vin. Pensez-vous que les mères sont gênées quand nous remarquons devant elles les taches de vin sur la bavette ou le petit tablier, ou quand les pauvres estomacs surmenés et mal-traités rendent ici leur vinasse? Elles trouvent cela tout naturel, et rien de ce que nous pouvons dire n'aura grand résultat. Sauf pour une ou deux mamans, peut-être, et encore... — Mais elles vous sont reconnaissantes de tout ce qu'on fait ici pour leurs pouponnes, du dé-

internationale de l'Assurance-Transports. Poste où il faut prévoir, organiser, réaliser, et très souvent concilier des intérêts divers, et tâches pour lesquelles « il faut un cerveau d'homme » (c'est du moins l'avis de la *Tribune: Réd.*). M^{lle} Frenzl est parvenue à ce poste après de fortes études d'économie politique et de philologie moderne, et des stages de travail pratique; actuellement, elle tient en mains comme secrétaire générale tous les rouages de cette organisation, qui compte 231 compagnies appartenant à 23 pays différents.

Tout cela est parfait et prouve une fois de plus les capacités du cerveau féminin. Mais ce qui est amusant, c'est l'ébahissement du collaborateur de la *Tribune* en constatant que M^{lle} Frenzl est restée femme, délicieusement femme, et a « conservé dans cette carrière sans doute unique toutes les agréables vertus de la femme. » Sans doute M. Deslandes, qui signe cet article, est-il encore de l'école qui se représente les féministes comme des viragos; aussi nous bornerons-nous à lui poser une simple question: dans quels milieux, les milieux féministes, ou les milieux qui blaguent nos idées, rencontre-t-on le plus de chevelures courtes, de cigarettes, et d'allures masculines? Qu'il nous fasse un jour l'honneur d'assister à l'une de nos Assemblées féministes, et il répondra de lui-même.

L'Idée marche...

Les prud'femmes vaudoises. — Le suffrage féminin devant le Sénat italien. — Les élections municipales anglaises.

En août 1924, M. Maret, député socialiste avait déposé au Grand Conseil une motion tendant à modifier l'art. 6 de la loi sur les tribunaux de prud'hommes, afin d'accorder aux femmes l'électorat et l'éligibilité dans ce domaine.

Le 18 novembre 1924, le Grand Conseil prenait en considération cette motion et la renvoyait avec recommandation au Conseil d'Etat.

Celui-ci vient de terminer cette étude et soumet au Grand Conseil un projet de loi reconnaissant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité aux conseils de prud'hommes.

L'art. 6 nouveau, qui sera présenté au Grand Conseil dans sa session commençant le 9 courant, a la teneur suivante: < Sont électeurs et éligibles, dans chaque groupe, les patrons, < (industriels et commerçants), les ouvriers et employés, hommes et femmes de nationalité suisse, âgés de 20 ans révolus,

< domiciliés dans la commune et qui ne sont pas privés des < droits civiques, etc. >

Nous avons tout lieu de croire et d'espérer que le Grand Conseil, après s'être montré favorable à cette innovation l'année dernière, ne fera, la semaine prochaine, qu'adopter tel quel ce projet de loi.

L. D.

* * *

La grande presse a annoncé que le Sénat italien allait reprendre ses séances le 14 novembre, et pour nous, suffragistes, un intérêt tout spécial s'attache à cette session, durant laquelle doit être discutée par la Haute Assemblée le suffrage féminin municipal. (On se souvient que la Chambre a émis un vote favorable sur ce sujet, ceci beaucoup sous la pression de M. Mussolini, et que ce vote devait encore, comme en France, être ratifié par le Sénat). Mais les pronostics paraissent beaucoup plus favorables qu'en France. En effet, le rapporteur, le sénateur d'Amelio, premier président de la cour de cassation, a, dit-on, préparé un rapport qui est, non seulement « un chef-d'œuvre d'érudition, de sérénité et d'expérience » mais qui, encore et surtout, après avoir passé en revue tous les Etats qui ont déjà reconnu aux femmes le droit de vote, et relevé les arguments en faveur de cette réforme, aboutit à une conclusion nettement suffragiste. Tous les milieux politiques, sans distinction, ont, à ce que l'on assure encore, salué ce rapport de leur approbation... si bien que l'heure ne semble plus lointaine à laquelle nos voisines du Sud inscriront la première étape de leur marche sur la route de la victoire.

Car il ne s'agit, rappelons-le encore, que d'un début d'affranchissement, mais qui permettrait à la femme de faire sa première école électorale. Et ce qui nous semble singulièrement malheureux est que M. Mussolini choisisse précisément ce moment pour restreindre les droits municipaux, puisqu'il vient de décréter que les maires des communes italiennes ne seront désormais plus élus par les électeurs... et les électrices! mais désignés par le gouvernement comme simples fonctionnaires! *Le duce* donne d'une main, mais reprend de l'autre... Hélas!

* * *

Les élections municipales anglaises, qui viennent d'avoir

vouement, des conseils? — Elles ne sont que bien rarement reconnaissantes, car elles estiment que tout leur est dû. Cheveux courts et talons hauts, langue agile et cœur léger, elles gagnent bien et dépensent encore mieux. Quand leurs petits nous apportent des puces et des poux, nous disons: « Soignez donc la tête de vos enfants. » Alors elles dépensent froidement 20 francs chez le coiffeur et nous exhibent leurs rejets avec les rares cheveux coiffés selon le dernier cri du jour et fleurant la lotion d'houbigant... — Vous avez un service médical? — Cinq médecins forment le Comité médical de la Pouponnière. Voici le cabinet de consultation, voici la chambre d'isolement, d'où nous dirigeons nos petits malades éventuels sur un hôpital. Depuis la mort de la doctoresse Mulon, organisatrice et médecin-chef de la Pouponnière, on ne sait qui reprendra sa tâche et qui donnera à sa place les cours de puériculture pratique qu'elle destinait aux élèves de différentes écoles.»

Je prends congé de la jeune et aimable directrice en lui souhaitant bon courage dans sa tâche, qui m'apparaît plus difficile que je ne le soupçonnais. Elle aime bien ses gosses, me confie-t-elle, mais, tout de même, elle espère donner suite à son projet d'aller en Afrique comme infirmière. « Les nègres, eux, sont reconnaissants du plus petit service qu'on leur rendra.»

Par les petits chemins du jardin fleuri, elle m'escorte jusqu'à la porte de sortie et se sauve en disant: « C'est l'heure du tapioca des grands. »

JEANNE VUILLIOMENET.

II. L'Exposition de puériculture de la Croix-Rouge Genevoise

On ne saurait trop engager ceux et celles qui n'ont pas encore vu l'exposition organisée pour quinze jours, au Bâtiment Electoral, par la Croix-Rouge genevoise, à s'y rendre sans tarder. Si les mères y peuvent trouver à chaque pas un enseignement, un rappel à la mémoire de conseils oubliés peut-être, et mainte suggestion utile — nous pensons ici à toutes les mères, non pas seulement aux ignorantes des questions d'hygiène, — quels horizons pour les mères futures: les jeunes filles! Aussi avons-nous appris avec joie, par M^{me} la doctoresse Golay, qu'on fera défiler le plus de jeunesse possible devant ces stands, ces écriteaux, ces graphiques.

Les nombreux assistants à l'ouverture se sont déjà formé une idée très claire, très précise du but élevé de cette entreprise si bien organisée: diminuer encore le pourcentage de la mortalité infantile à Genève. Ils l'ont appris de la bouche des médecins représentants de la Croix-Rouge; et par les représentants du gouvernement, ils ont compris l'immense portée sociale et éducative de ces enseignements pratiques.

Pour le grand public, quelles perspectives de développement dans les causeries au programme de chaque jour, où médecins et éducatrices se chargeront à tour de rôle de l'éclairer sur un sujet en rapport avec la maternité ou avec l'enfant! Mais il ne faudrait pas se borner à bien ouvrir les oreilles. Il s'agit aussi d'ouvrir les yeux, de faire attentivement le tour de l'Exposition, — voire un carnet à la main.

Protection de la femme enceinte et de l'enfant. Un grand tableau donne les noms des œuvres qui, à Genève et dans le canton, s'occupent spécialement de l'une et de l'autre.

L'enfant est né. Il s'agit maintenant de faire de lui un être sain. Rien ne manque ici pour permettre au visiteur de comprendre aisément ce que l'on doit faire et ce que l'on doit éviter dans une